

Installation et maintenance

STOCKAGE

Nos produits doivent impérativement être stockés sur chant, sur une surface plane et dans un lieu sec à l'abri des intempéries et des risques de heurts.

MISE EN OEUVRE EN INTÉRIEUR

- Elle doit être conforme au DTU 58-1, décembre 2008.
- L'exposition des locaux ne doit pas excéder une humidité relative variable de 90% et des variations de températures supérieures à 30°C, sans polluants corrosifs. Ces conditions d'exposition correspondent à la classe B de protection contre la corrosion de nos solutions selon EN 13964. Dans le cas contraire, nous consulter pour la réalisation d'un plafond avec une protection contre la corrosion de classe C ou D.

MISE EN OEUVRE EN EXTÉRIEUR

Elle nécessite des précautions particulières.

- Choix des produits : il y a lieu de sélectionner dans notre catalogue les produits qui ont été prévus pour cette utilisation. Se référer aux fiches descriptives des Lames, Bacs linéaires clippés et Monobac. D'autres solutions personnalisées peuvent être étudiées sur demande.
- Choix des matériaux : en fonction des conditions atmosphériques - humidité, températures, air industriel ou marin - on choisira des matériaux et revêtements organiques adaptés offrant une protection contre la corrosion de classe B, C ou D selon EN 13964 ou de catégorie RC4 selon EN 10169 pour les conditions les plus sévères.
- Conception d'installation : il y a lieu de déterminer le degré d'exposition au vent au cas par cas. Prévoir en règle générale 0,5 à 1 m d'entraxe entre suspentes et entre porteurs, un fourreau "anti-soulèvement" une suspente sur deux au minimum. Utilisation conseillée de rondelles au point de contact tige fileté/porteur. Cache intervalle en fond à exclure pour les lames.
Dans tous les cas, nos plafonds doivent être à l'abri de la pluie et du ruissellement.

Il appartient à l'entreprise de pose de soumettre son projet à l'approbation du maître d'ouvrage.

Pour plus d'informations, nous consulter.

Références normatives EN 13964 et EN 10169

Classe	Ambiance	Matières et finition de nos solutions	Exemples d'utilisations *	
			Intérieur	Extérieur
B	< 90% HR Δt° < 30°C Sans polluants corrosifs	Acier galvanisé Z100 prélaqué polyester 25 m une face Acier galvanisé Z100 postalqué poudre polyester 80 m une face Acier galvanisé Z100 revêtu pvc effet bois Silvametal	Bâtiments chauffés à atmosphère propre : bureaux, magasin, écoles, hotels, ...	Zone protégées avec bonnes conditions climatiques sans pollution corrosive ni salinité
C	< 90% HR + risque de condensation	Acier galvanisé Z100 prélaqué polyester 25 m deux faces Acier galvanisé Z100 postalqué poudre polyester 80 m deux faces Aluminium brossé, anodisé ou prélaqué polyester 25 m une face	Bâtiments non chauffés où la condensation peut se produire : salles polyvalentes, salles de sport, locaux avec production de vapeur, ...	Zones humides sans salinité
D / RC4	> 90% HR + risque de condensation + polluants corrosifs	Acier galvanisé Z225 prélaqué polyester 35 m une face	Usines chimiques, piscines, chantiers navals côtiers...	Zones industrielles et zones côtières à salinité modérée

* Les exemples donnés sont à titre indicatif. Il n'excluent pas la responsabilité de l'installateur, ni celle du maître d'ouvrage, de vérifier ou de faire vérifier les conditions réelles dans lesquelles le plafond sera installé, de les soumettre à Plafometal pour avis préalable à toute mise en oeuvre et de s'assurer d'après les fiches produits détaillées que Plafometal communiquera, que la réalisation du plafond dans les conditions connues d'exposition est possible.

DÉCOUPES SUR CHANTIER

Nos plafonds peuvent être découpés aisément à l'aide d'outils adaptés : grignoteuse électrique, cisaille manuelle, disquuse, scie à denture fine et scie cloche pour les découpes de faible diamètre.

NB : dans le cas de plafonds de classe de protection contre la corrosion C ou D, il faudra prévoir l'application d'une couche de peinture polyester ou époxy sur la tranche de l'acier mis à nu après découpe.

RÈGLES DE POSE EN CIRCULATION

- Bacs autoportants sur cornières : prévoir un jeu suffisant de part et d'autre pour une dépose aisée.
- Bacs autoportant Horus sur ossature cachée : un joint creux en rive de 15 mm minimum doit être ménagé de part et d'autre pour permettre le démontage du bac.
- Bacs ouvrants Oriol : un joint creux en rive de 25 mm minimum doit être ménagé de part et d'autre pour permettre l'ouverture du bac..

FILMS DE PROTECTION

La majorité de nos plafonds sont livrés avec un film assurant la protection du revêtement lors des différentes phases de transformation et manutention

Ce film doit être retiré lors de l'installation.

NB : la flèche présente sur le film de certaines finitions comme par exemple le prélaqué gris métallisé RAL 9006 ou l'inox brossé indique un sens de pose à respecter pour une bonne homogénéité de teinte.

ENTRETIEN ET NETTOYAGE

Par nature, nos plafonds métalliques ne nécessitent que peu d'entretien.

Différents types de nettoyages sont possibles :

- Pour enlever la poussière, utiliser une brosse douce ou un aspirateur avec un embout non abrasif.
- Pour les traces de crayon ou similaires, utiliser une simple gomme.
- Pour les tâches grasses, utiliser un chiffon légèrement imbibé d'un tensioactif en prenant soin de ne pas mouiller l'isolant.
- Pour les autres tâches ou salissures, utiliser un chiffon ou une éponge humide en prenant soin de ne pas mouiller l'isolant.

Ne jamais utiliser de produits abrasifs.

En cas de recours à des produits chimiques, toujours réaliser un essai sur un endroit dissimulé du plafond.

Pour l'utilisation de solutions désinfectantes, nous consulter.

REPEINDRE UN PLAFOND

Il est possible d'envisager de repeindre un plafond métallique si celui-ci n'est pas perforé et garni d'un voile acoustique. Dans tous les cas, on utilisera des produits adaptés et de bonne qualité. Cette opération aura toutefois pour effet de rendre caducs le classement de réaction au feu du plafond, ses performances de réflexion lumineuse ainsi que son classement de qualité de l'air intérieur (QAI).